



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 24
Pouvoirs : 2
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le six juillet, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Georges BERNAT, en session ordinaire.

Date de convocation : 30 juin 2023

PRESENTS :

Monsieur Georges BERNAT, Monsieur Ludovic BOUTTET, Monsieur Christian BRAY, Madame Pascale CHAVANNE, Madame Françoise CLEMENT, Monsieur Marius DAVAL, Monsieur Vincent DEGOUTTE, Monsieur Maxime FLEURY, Madame Françoise GERY, Monsieur Alain GOFFOZ, Monsieur Lucien GUILLOT, Monsieur Philippe MANGAVEL, Madame Sandra MATHELIN, Monsieur Dominique MAYERE, Madame Dominique MIGNERY, Madame Marie-Christine MURON, Monsieur Sébastien PERROTON, Monsieur Paul PETITBOUT, Monsieur Bruno PRADIER, Monsieur Jean-Claude RAYMOND, Monsieur Emmanuel SAPEY, Monsieur Sigismund ROZANSKI, Monsieur Alain REBOUX, Monsieur Joël CLERMONT

SUPPLEES :

ABSENTS :

Monsieur Frédéric BRUSQ, Monsieur Gilles FAVREAU, Monsieur Dominique FRAISE, Monsieur Frédéric SIMON

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :

Monsieur Henri CHERBLAND par Monsieur Alain REBOUX
Madame Brigitte PALLANCHE par Monsieur Marius DAVAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Claude RAYMOND

OBJET : Opération de communication sur le compostage individuel

RF Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/07/2023 042-244200614-20230706-DE2023_0607_02B-DE

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° DE2023_0607_02

La fête du sol vivant (anciennement Café compost) aura lieu du 28 septembre au 8 octobre 2023.

Cette opération de communication nationale impulsée par le Réseau Compost Citoyen a pour objet de promouvoir la pratique du jardinage au naturel, le compostage, le paillage et de valoriser par ces pratiques de retour au sol du carbone.

Afin d'inciter à la pratique du compostage individuel sur le territoire, il est proposé de vendre à tarif réduit les composteurs bois de 300L à 20€ au lieu de 25 € sur la durée de l'opération (du 28 septembre au 8 octobre).

D'autres animations pourront être développées en parallèle.

Suite à cet exposé, le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : APPROUVE cette opération qui implique la modification temporaire des tarifs de vente des composteurs du 28 septembre au 8 octobre 2023

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Saint Germain Laval, le 06 juillet 2023

Le Président,

Georges BERNAT

Le secrétaire de séance,

Jean-Claude RAYMOND

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 11/07/23
et de la publication le : 11/07/23*

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Claude Raymond', written over a horizontal line.

RF
Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 11/07/2023
042-244200614-20230706-DE2023_0607_02B-DE